



# FMF

Fédération  
des Médecins  
de France

Communiqué de Presse

## Les Plateaux Techniques Lourds se structurent en branche spécifique « FMF-PTL »

Clamart le 4 décembre 2018

La branche « Plateaux techniques Lourds » de la Fédération des Médecins de France (FMF-PTL) a nommé, le 30 novembre, son Bureau provisoire. Ont été élus aux titres de Vice-Présidents, représentatifs des différentes spécialités et des différentes régions, les Docteurs :

- Bassam Al Nasser (Anesthésiste-réanimateur, Beauvais)
- Marc Barthez (Oto-rhino-laryngologue, Chamberry),
- Benoît Féger (Oto-rhino-laryngologue, Angoulême),
- Gilles Goulon (Chirurgien orthopédique et traumatique, Martinique),
- Bernard Huynh (Gynécologue-obstétricien, Paris),
- Jean-Claude Labadie (Chirurgien maxillo-facial et stomatologue, Anglet),

sous la présidence du Docteur Jean-Pierre FUSARI, Chirurgien maxillo-facial, exerçant à Lyon.

La nouvelle branche de la FMF \_qui compte déjà des branches dédiées aux Médecins généralistes (UG), aux Médecins à Expertise Particulière (UMEP), ainsi qu'aux Médecins spécialistes (FMF-US) \_ a déjà identifié des travaux prioritaires la concernant plus spécifiquement :

- l'OPTAM/OPTAM-CO,
- les modalités d'autorisation des activités et équipement,
- les rapports praticiens/établissements,
- la participation effective aux études médicales par la Maîtrise de stage et l'accueil des internes.

La FMF-PTL tiendra son Assemblée Générale et élira son Bureau au cours de l'Assemblée Générale de la FMF qui aura lieu à la fin du mois de mars 2019, à Paris.

### Contacts presse:

- Dr Jean-Paul HAMON : 06 60 62 00 67
- Dr Jean-Pierre FUSARI : 06 07 82 17 91

### **A propos de la FMF**

La Fédération des Médecins de France (FMF), est un syndicat qui accompagne les médecins dans leur exercice libéral.

A l'issue des élections professionnelles de 2015, la FMF est devenue le 2<sup>ème</sup> syndicat représentatif des médecins libéraux. Syndicat polycatégoriel, la FMF défend et représente l'ensemble des médecins libéraux de toutes les spécialités. L'absence totale de conflits d'intérêts fait de la FMF un syndicat indépendant et libre de parole pour la défense de la médecine libérale.

Liberté, indépendance, transparence, démocratie (un adhérent = 1 voix), médecine de proximité, médecine de qualité : tels sont les mots qui guident les actions de ses représentants.

La cellule « Assistance juridique » assiste, conseille et défend tous les médecins, sans contrepartie, adhérents ou non à la FMF, lors des conflits avec les caisses d'Assurance Maladie sur simple appel du numéro national : 0 810 400 492.